

**ARRETE N°2022-068**  
portant modification de l'arrêté d'agrément n°18-432 du 28/12/2018  
délivré à un établissement de formation en travail social

**LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

<b>VU</b>	le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.451-1, L451-2 et R.451-2 ;
<b>VU</b>	l'arrêté du 7 juin 2017 relatif aux éléments constitutifs de la demande d'agrément ;
<b>VU</b>	la délibération n° CR 2017-187 du 23 novembre 2017 adoptant le règlement d'agrément des formations en travail social ;
<b>VU</b>	la délibération n° CP 2020-289 du 1er juillet 2020 modifiant le règlement d'agrément des formations en travail social ;
<b>VU</b>	l'arrêté n°2022-003 du 5 janvier 2022 portant délégations de signature du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux ;
<b>VU</b>	l'arrêté 18-432 du 28 décembre 2018 portant agrément d'un établissement de formation en travail social délivré à ASSOFAC situé 10 Rue du Progrès 93100 Montreuil, pour le diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (DEAES);

Considérant que l'activité de ASSOFAC est définitivement transférée dans les locaux situés au 14 Rue de la Beaune 93100 Montreuil à compter du 01/09/2021.

**ARRETE**

**Article 1**

L'article 1 de l'arrêté du 28 décembre 2018 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

**ASSOFAC**, sis 14 Rue de la Beaune, 93100 Montreuil est autorisé à dispenser la formation préparant au diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (DEAES), dont l'enseignement est dispensé sur le site de formation situé au 14 Rue de la Beaune, 93100 Montreuil.

Cet établissement est rattaché à SAS ASSOFAC, société par actions simplifiée, dont le siège est situé 43 bis Rue d'Hautpoul, 75019 Paris.

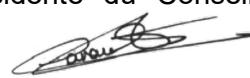
**Article 2**

Les autres dispositions de l'arrêté du 18-432 du 28 décembre 2021 susvisé restent inchangées.

Fait à Paris en 3 exemplaires

Le 29 mars 2022

Pour la Présidente du Conseil Régional et par  
délégation,



La Cheffe du service Relations avec les organismes  
**Valérie VARAULT**

**Conseil régional**

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine  
Tél : 01 53 85 53 85 – [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

   @iledefrance